

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
BACHÉ DESCAZAUX-DUFRÊNE VERNIER

Commissaires de Justice



46 rue du Languedoc
31000 TOULOUSE

Téléphone : 05.62.26.94.44

Télécopie : 05.62.26.94.45

RCS TOULOUSE : D 784 131 898

SIRET : 784 131 898 00024

APE : 741 A

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF



Maître Pascal BACHE

COMMISSAIRE DE JUSTICE ASSOCIÉ

(Recouvrement de créances, procédures civiles et commerciales, état des lieux,
inventaires, constats, rédaction baux commerciaux et d'habitation)

interjuris
eurojuris

SCP P. BACHE - K. DESCAZAUX-DUFRENE #

Huissiers de Justice Associés

46 Rue du Languedoc, 31000 TOULOUSE

Tel : 05.62.26.94.37

Fax : 05.62.26.94.45

Mail : scp.carsalade.bache.descazaux-dufrene@

huissier-justice.fr

Web : <http://www.huissiertoulouse31.com>



PREMIERE EXPEDITION

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS ET LE DOUZE OCTOBRE

A la demande de

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUELLE PYRENEES GASCOGNE, Société Coopérative à capital variable dont le siège se trouve 11 boulevard du Président Kennedy, BP 329, 65003 TARBES, inscrite au RCS de TARBES sous le numéro 776 983 546, agissant poursuites et diligences de son représentant légal et domicilié en cette qualité.

Laquelle élit domicile au Cabinet de Maître Françoise CARRIERE, avocate associée à la SCP MONFERRAN CARRIERE ESPAGNO, Avocats au Barreau de TOULOUSE, 22 rue de la Dalbade 31000 TOULOUSE.

Agissant en vertu

D'un acte notarié reçu par Maître Eric GRANDJEAN, notaire associé à la résidence de Toulouse, 30 boulevard Maréchal Leclerc, le 14 février 2017, contenant vente et prêt par la CREDIT REGIONAL DE CREDIT AGRICOLE MUTUELLE PYRENEES GASCOGNE.

D'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par la SCP BACHE-DESCAZAUX-DUFRENE et VERNIER, le 8 septembre 2023 à Madame x x, pour une somme totale de 130 823,45 euros, valant saisie d'un ensemble immobilier sis commune de FENOUILLET, 25 rue du Bosc, Résidence Les Berges du Midi, appartement numéro 27 Bâtiment B, rez-de-jardin, cadastré : section BE 222, 223, 224, 225, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 240 et 242, et selon changement d'assise de la copropriété et division de parcelle, par acte du 7 novembre 2017, déposé le 23 novembre 2017 sous la référence 2017P18957 :

section BE numéro 184 pour une contenance de 1 ha 97 a 66 ca

section BE numéro 185 pour une contenance de 60 a 23 ca

section BE numéro 186 pour une contenance de 1 ha 44 a 14 ca

Pour une superficie totale de 04ha 02 a 03 ca, et le lot de copropriété numéro 255 91 158.

- Lot numéro 255

Un appartement T3, bâtiment B en rez-de-jardin portant le numéro 27, comprenant une entrée, un séjour, un coin cuisine, deux chambres, une salle de bain, un WC, et la jouissance exclusive et privative d'une terrasse et d'un jardin.

- Lot numéro 91

Un parking couvert portant le numéro 91 du plan et les 4/10 000ème des parties communes générales.

- Lot numéro 158

Un parking aérien portant le numéro 158 du plan et les 3/10 000ème des parties communes générales.

Moi, Pascal BACHÉ, agissant pour le compte de la Société Civile Professionnelle BACHÉ – DESCAZAUX-DUFRENE - VERNIER, Commissaires de Justice Associés à la résidence de TOULOUSE, 46 rue du Languedoc, soussigné

Certifie m'être transporté ce jour à la résidence « Les Berges du Midi », 25 rue du Bosc à FENOUILLET, pour procéder au descriptif du tout.

Le syndic : Agence Square Habitat, 1 rue Matabiau 31000 TOULOUSE.

La résidence comprend cent-cinquante-six logements : vingt villas et six immeubles collectifs R+1.

Les résidents jouissent d'une piscine commune clôturée.

La résidence est clôturée, a deux entrées l'une au 25 rue du Bosc et une seconde 34, rue du Bosc.

Un gardien demeure sur place.

Le bâtiment B, dans lequel se trouve l'appartement concerné comprend vingt-quatre logements.

L'entrée est constituée d'un sas forme un sas qui permet d'accéder au couloir et cage d'escalier desservant l'ensemble des appartements (photos 5 et 6).

les murs des parties communes sont recouverts de moquette, les sols sont carrelés,, .

L'APPARTEMENT

La porte est ouverte par un serrurier, en présence de deux témoins.

Il est actuellement inoccupé.

Les charges trimestrielles sont d'environ quatre-cents euros.

L'appartement saisi se trouve au rez-de-chaussée, à l'extrémité du couloir se trouvant côté droit.

Il s'agit d'un appartement de type T3 comprenant une entrée/couloir, un séjour/cuisine, deux chambres, une salle de bains, un WC séparé.

Le sol de chaque pièce est carrelé.

Les murs et les plafonds sont recouverts de peinture gouttelette.

Le logement est chauffé électriquement à l'aide de convecteurs.

L'ensemble des menuiseries extérieures est en PVC avec double vitrage.

Le tout est en bon état général.

Entrée / couloir (photos 7 et 8)

Superficie : 7,52 m².

Se trouve côté gauche en entrant dans l'appartement un grand placard / penderie fermant par deux portes coulissantes en PVC, dans lequel se trouve un cumulus de 250 l.

En face, côté droit, se trouve un petit rangement fermé par une porte à deux battants, dans lequel se trouve le tableau de fusibles, le disjoncteur et le compteur électrique.

Séjour / cuisine (photos 9, 10 et 11)

Superficie : 28,96 m².

Dans le s séjour, une fenêtre en PVC donne côté Nord sur le jardin.

Une porte-fenêtre donne côté Est, également sur le jardin.

Ces deux ouvertures sont fermées par des rideaux roulants manœuvrés manuellement.

Ce séjour est chauffé par un convecteur.

Le coin cuisine n'est séparé du séjour que par un pace plat, est éclairé par une fenêtre donnant côté Est, également sur le jardin.

Cette cuisine est équipée de rangements hauts et bas, d'un évier inox avec égouttoir et plan de travail en mélaminé.

Le couloir dessert ensuite les deux chambres, la salle de bains et les toilettes.

Chambre 1 (photos 12 et 13)

Superficie : 11,04 m².

Elle se trouve à côté de la salle de bains.

Elle est éclairée par une fenêtre donnant côté Est, fermée par un rideau roulant activé manuellement.

Cette pièce est chauffée par un convecteur.

Un placard penderie est fermé par deux portes coulissantes.

Chambre 2 (photos 14 et 15)

Superficie : 10,71 m².

Elle se trouve entre la chambre précédente et la cuisine.

Elle est éclairée par une fenêtre donnant côté Est, obturée par un rideau roulant manœuvré manuellement.

Cette pièce est également chauffée par un convecteur.

Salle de bains (photo 16)

Superficie : 3,60 m².

Elle se trouve à l'extrémité du couloir.

Les murs sont carrelés autour de la baignoire.

S'y trouve également un lavabo double vasque et meuble sous vasque.

Cette pièce est chauffée par un convecteur.

Elle est sans fenêtre, équipée d'une VMC.

Toilettes (photo 17)

Ils donnent également sur le couloir.

Il s'agit d'une pièce sans fenêtre, ni lave-mains, muni d'une VMC.

Jardin (photos 18, 19 et 20)

Il s'agit d'un jardin en L dépendant des parties communes mais à usage privatif, séparé des places de parking et de la voie d'entrée de la résidence par des haies de végétaux, donnant côté Nord et côté Est.

Le sol de la terrasse d'une surface d'environ 9 m2 est en béton état brut.

Cette terrasse est couverte.

Ces constatations faites, je me suis retiré et de tout ce que dessus j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.



Acte soumis à la taxe forfaitaire

Ce procès verbal descriptif comprend : 4 feuillets et 20 photos.

P. BACHE

HUISSIER DE JUSTICE

Photo N°1



Photo N°2



Photo N°3



Photo N°4



Photo N°5



Photo N°6



Photo N°7



Photo N°8



Photo N°9



Photo N°10



Photo N°11



Photo N°12



Photo N°13



Photo N°14



Photo N°15



Photo N°16



Photo N°17



Photo N°18



Photo N°19



Photo N°20

